

Le CANARÒ des chenaies

Journal du SNUPFEN Solidaires BOURGOGNE Novembre 2010



CHÂLON SUR SAÔNE 28 OCTOBRE 2010

Editorial p 1

La caravane de Teck/ Sequoia	p 2
Réunion administratifs Ouest Bourgogne.....	p 3
Le démon de Gilgamesh	p 4
Tous ensemble	p 5
Bingo	p 6
L'ONF fait feu	p 7
L'ONF et les abeilles	p 8
Sur le front des bois façonnés ..	p 9
Dégâts d'exploitation	p 10
Brèves.....	p 11
Libre propos	p 12
Management : Le courage nouveau ..	p 13
Sur le front des travaux.....	p 14
Mont Beuvray	p 15
Jeunes et déjà précaires	p 16

Editorial

Cà y est : le monde, même économique, reconnaît que l'inégalité sociale et la dégradation de l'environnement ont un coût de plus en plus insupportable. Coût uniquement financier pour les uns : « *le libéralisme finit par sinistrer l'économie réelle* ». Coût bien sur humain et écologique pour l'immense majorité : « *au Produit Intérieur Brutal, substituons le Produit Intérieur Bonheur* ».

Ce consensus improbable a enclenché enfin un mouvement de réduction des inégalités. Les services publics sont à nouveau reconnus comme les outils les plus performants pour favoriser l'accès aux besoins les plus élémentaires pour tous. Ce consensus emmène aussi à considérer tous les espaces de vie : naturels, agricoles et urbains non plus comme de simples marchés fi-

nanciers mais d'abord comme le patrimoine de l'humanité. Pour préserver et restaurer ce patrimoine, là encore le service public est identifié comme acteur le plus apte à agir dans l'intérêt général.

Ainsi dans notre petit pays, notre service public forestier reprend quelques couleurs. On raconte même qu'au fond des bois, en prêtant bien l'oreille, on entendrait à nouveau le forestier siffler...

Oui d'accord, ça n'est peut être pas pour tout de suite.

Mais bon en y travaillant, ce moment peut être.

D'ici là il nous faut faire vivre au quotidien l'éthique de gestion qui est à la fois notre culture, la commande réelle de nos concitoyens et donc la seule raison d'être d'une foresterie publique.

Suite de l'Edito

Faire vivre l'éthique de gestion, actuellement mise entre parenthèses voire pire par la dérive commerciale de la direction, c'est l'engagement premier du SNUPFEN. Pourquoi ?

Parce que notre mission c'est de laisser de belles forêts à nos enfants.

Mais aussi parce que depuis quelques années, il apparaît que la dégradation de nos métiers, la qualité empêchée, la déontologie heurtée font souffrir nombre d'entre nous au quotidien.

Alors pour défendre la forêt, pour nous défendre.

Par amour du travail bien fait, par plaisir, par fierté, par sens des responsabilités

Amplifions notre « Résistance éthique »

Partout, tous et tous les jours : **ne rien lâcher.**

Solidairement

→ Philippe CANAL

La caravane de TECK SEQUOIA passe dans la Nièvre.

Le 27 mai dernier la DT et un représentant de la DG faisaient la promotion de TECK SEQUOIA dans la Nièvre. Les collègues administratifs étaient inquiets de voir leur poste se vider, disparaître (saisie par les patrimoniaux des programmes travaux, exploitation, fiche martelage, suivi RH ...) et d'être contraints à mobilité géographique. Le DA n'a-t-il pas annoncé que l'agence compte 3 postes de soutien en trop ? Les collègues patrimoniaux en ont marre de passer leur temps au bureau et réclame un soutien administratif aux UT. Les personnels ont donc 2 questions claires et précises à poser à la DT :

Pouvez vous vous engager aujourd'hui par écrit, comme l'avais fait votre prédécesseur, à ce qu'aucun personnel administratif de la DT ne soit contraint à une mobilité géographique forcée durant votre passage au poste de DT BCA ?

Etes vous prête à revenir sur le mode de déploiement décidé pour l'outil TECK SEQUOIA en décidant notamment de continuer à confier les saisies informatiques aux personnels administratifs qui en sont chargés aujourd'hui et ce dans le cadre d'un soutien administratif aux UT ?

Après quelques détours, la DT répond négativement aux 2 questions.

Les personnels n'ont pas leur mot à dire sur l'organisation de travail ? Les fonctionnaires ne sont pas propriétaires de leur poste et n'ont qu'à aller, comme des moutons, là où on leur dit d'aller ? 80 % des personnels présents se lèvent, tournent leur chaise et se rassoient.

Face aux dos tournés, le staff directeur hésite puis décide de faire quand même le job, sort ses pagaies et rame, rame dans un brouhaha intermittent. A 14H45 nos rameurs émérites atteignent le rivage, épuisés. Il est temps de prendre congé des indigènes et de rallier enfin la civilisation.

Le 11 juin à Paris la DT «cobaye» participe en présence de la DRH et de moult experts à la présentation nationale de TECK SEQUOIA aux organisations syndicales. Après une énième charge du SNUPFEN, la DT déclare enfin être « prête à s'engager par écrit à ce que tout personnel administratif dont le poste serait supprimé se voit proposer un poste localement sur le site où il travaille ». La solidarité techniques/administratifs çà marche.





RÉUNION ADMINISTRATIFS AGENCE BOURGOGNE OUEST

Le 29 juin à la demande des personnels administratifs le directeur d'agence a organisé une réunion. Les personnels s'attendaient à parler des différents changements dans l'organisation des postes. Notre DA champion en communication avait une autre envie : Remplir les vides qu'il avait créés. Ainsi il a annoncé les postes à pourvoir, attendant qu'un personnel dise « prend », sans doute l'habitude des ventes de bois d'antan..... Mais à la différence des ventes de bois l'article n'est pas « loyal et marchand » ! ce que présente le directeur d'agence ce sont des postes sans fiche de poste, un contour vague et pour certaines tâches un flou artistique qui, nous en sommes sûrs, ne sera pas profitable aux personnels.

Bref, comme à son habitude notre DA comptait faire céder les personnels. Et comme d'habitude ça n'a pas marché !!!! Les postes présentés n'ont, pour certains, trouvé aucun candidat, donc ils devront passer en appel de candidature. Mais le point qui a mis le

directeur d'agence le plus mal à l'aise c'est le classement des postes. Comment comprendre en effet que deux postes semblables, selon qu'ils soit à l'ATX (Agence Travaux) ou au service BOI soit classés B ou C ??????

Ils sont terribles ces administratifs qui obligent la direction à afficher ses contradictions et sa gestion de ressources humaines indigne!

Les changements annoncé par le DA comme nécessaires avant le déploiement des logiciels TECK et SEQUOIA vont entraîner une perte de postes dans l'agence (voir document de préparation du CTPT), des personnels administra-

tifs de plus en plus spécialisés et sans évolution de carrière.

Ce jour là les personnels ont mis l'accent sur le passage en B

Ce jour là les personnels ont mis l'accent sur la suppression des postes en agence transférés vers la DT

Ce jour là les personnels ont surtout mis en évidence l'avenir qui attend les agences : des coquilles vides de tous personnels où subsisteront quelques cadres aux ordres d'un « big brother » régional voire national!

SIÈGE DE LA TOUR ONF : 2009





LE DEMON DE GILGAMESH

Gilgamesh était le roi légendaire mais historique d'Uruk cité sumérienne. Il vécut vers 2700 av JC au moment où les sumériens tracèrent la frontière entre préhistoire et histoire en inventant l'art d'écrire et les murs. L'écriture et les murs définissent la civilisation comme des machines à résister au temps, à l'oubli. Les murs et les tablettes des scribes se souviennent de Gilgamesh. Il est le premier grand héros. Il reste surtout l'archétype du héros individualiste, obsédé par la mort, en quête dérisoire d'immortalité, à la volonté de puissance démesurée.

Pour passer à la postérité, Gilgamesh a d'abord bâti une cité et fait graver son histoire. Mais la gloire et les monuments élevés à sa mémoire ne le consolent pas de la mort.

Aussi Gilgamesh décide-t-il de s'attaquer à la forêt. Pourquoi à la forêt ?

La réponse se trouve dans les traductions de son épopée transcrite dans les littératures sumérienne et babylonienne. Pour déboiser la lointaine forêt de la montagne des cèdres, il lui faut abattre son gardien le démon Humbaba. Pour ce faire il doit d'abord y être autorisé par Utu dieu sumérien du soleil. Dans sa supplique à Utu, Gilgamesh déclare : *« l'homme périt, le cœur est lourd. J'ai jeté un coup d'œil par-dessus le mur, vu les cadavres...flottant sur la rivière. Quant à moi, mon sort sera le même ; en vérité, il en est ainsi.*

L'homme le plus grand ne peut toucher le ciel, l'homme le plus large ne peut couvrir la terre. Je voudrais pénétrer dans le Pays, je voudrais élever mon nom ».

Les rites funéraires sumériens faisaient descendre la rivière aux corps des morts lors de processions. Par ses mots, Gilgamesh s'élève contre l'injustice insupportable faite aux hommes mortels vivant dans une nature aux cycles implacables changeant les rois en cadavres, une nature immortelle attendant impassible de faire sombrer toute chose en son oubli.

Pour réparer cette injustice, Gilgamesh veut abattre la forêt sacrée. Contrairement à la forêt, il *« ne peut toucher le ciel »*. Il veut donc la mettre à terre. Contrairement à la forêt, il *« ne peut couvrir la terre »*. Mais par un acte de déforestation massive, il peut *« découvrir »* la terre. Il estime juste que les arbres subissent le même sort que les hommes : des bûches comme des cadavres flottant sur la rivière. Gilgamesh réclame aux dieux le droit de partir en expédition pour *« pénétrer dans le Pays »*, le droit de réaliser cet exploit pour *« élever son nom »*.

La gloire attendue de cet exploit s'explique aussi par le contexte historique. Les archives décrivent la renommée considérable acquise par certains sumériens partis en expédition à l'est vers les grandes forêts de cèdres et de pins pour en ramener, par les rivières, d'énormes quantités de bois d'œuvre. De tels exploits étaient lourds de dangers, les forêts étant défendues par de farouches tribus d'hommes des bois.

Au cours de l'histoire, les êtres humains ont sans cesse reproduit le geste de Gilgamesh. La pulsion destructrice envers la nature relève-t-elle du simple be-

soin de biens matériels ou de domestication de l'environnement ? L'argumentaire de Gilgamesh s'inscrit-il dans le passage de cultes pour lesquels la forêt était sacrée à des religions où elle n'est plus que matérielle et à la libre disposition de l'homme ? Pour expliquer ce qui ressemble à une rage destructrice, peut-on écarter l'hypothèse que l'agressivité contre la nature et ses espèces ait peut-être aussi une cause psychologique enfouie ? Le démon de Gilgamesh ?

Les dieux en colère punirent Gilgamesh pour son crime sacrilège. Il poursuivit sa longue quête désespérée d'immortalité pour finir par connaître que la mort est la condition inéluctable et intangible de la vie.

Et ce savoir, à l'aube de la civilisation, s'appelle sagesse.

Librement extrait et résumé de « Forêts, Essai sur l'imaginaire occidental » de Robert Harrison édité chez Champs Flammarion.



Tous ensemble !

Rétrospective

Paris, Chaumont, Beaune...

et bien d'autres lieux de

nos luttes ces derniers mois.



Vous avez des difficultés à supporter les réunions ?

L'ennui et le sommeil vous prennent pendant les conférences ?

Vos problèmes ont vécu. Car il existe maintenant le nouveau **BINGO** des réunions

Une méthode très efficace pour garder la concentration lors des séances ou réunions.

Comment jouer ?

Faites un petit tableau comme l'exemple ci-dessous, avant la séance.

Bingo des réunions

Chaque fois qu'un des mots présents dans les cases est prononcé, biffez-le.

3. Dès qu'une ligne, une colonne ou une diagonale est remplie, criez « **BINGO !** ».

* N'existe pas dans le dictionnaire mais, qu'importe, tout le monde comprend....

Quelques témoignages de joueurs :

"J'ai gagné après seulement 5 minutes de réunion"

" avec ce Bingo ma capacité de concentration s'est beaucoup améliorée "

"L'ambiance lors de la dernière séance fut très tendue, car 14 personnes étaient déjà prêtes à remplir la 5^{ème} case après le premier quart d'heure."

"Le directeur fut très étonné d'entendre 8 personnes crier "BINGO" au même moment."

"Maintenant, je me présente à chaque réunion même si je ne suis pas invité."

Synergie	Convergence	Mutualisation *	Cible	interface	Client
Résultats	Optimiser *	Efficace	Réformer	Budgéter	Finaliser *
Phasage	Processus	Maîtrise des coûts	Projet	Groupe de travail	Acteur
Communauté de travail	Qualité	Solutionner *	Problématique	Conduite du changement	Partenaires
Référentiel	Outil	Développement durable	Réduction des charges	Refonte	Transversal

COTISATIONS 2011 (Voir les conditions de réduction en page 16)

GRADE	Cotisation annuelle	Cotisation restante après déduction 66%	mensuel après déduction des 66 %
Adjoint Administratif	132 €	44,88 €	3,74 €
CDF – A A 2ème classe	144 €	48,96 €	4,08 €
AAP 1ère classe	156 €	53,04 €	4,42 €
Technicien Opérationnel	168 €	57,12 €	4,76 €
T O– SA Classe Normale	180 €	61,20 €	5,10 €
T S F	192 €	65,28 €	5,44 €
SA Classe Supérieure	204 €	69,36 €	5,78 €
TPF – SA CI Exceptionnelle	216 €	73,44 €	6,12 €
Chef Technicien Forestier	228 €	77,52 €	6,46 €
CATE – Attaché Administratif	264 €	89,76 €	7,48 €
IAE	276 €	93,84 €	7,82 €
Attaché Administratif Principal	300 €	102 €	8,50 €
IDAE– Chef de mission	336 €	114,24 €	9,52 €
IGREF	348 €	118,32 €	9,86 €
IGREF Chef et Général	420 €	142,80 €	11,90 €

Agro-carburants : Est ce que ça concerne l'ONF ?

Un agent de la DT-BCA propose à la DT de publier une brève sur Intraforêt concernant un projet qui semble quelque peu nouveau : produire des carburants à partir de la cellulose et non pas à partir d'amidon ou de sucre.



Concrètement ça veut dire non plus à partir de grains de céréales (merci pour le milliard d'êtres humains qui a faim), mais à partir des tiges des céréales ou à partir de bois. L'objectif de ces agrocarburants dits de 2ème génération est d'utiliser un maximum de biomasse sans concurrencer les productions alimentaires. En France, c'est le pôle de compétitivité Industries et Agro-Ressources, en Champagne-Ardenne, qui devrait accueillir un projet pilote de production d'éthanol (essence) à Bazancourt, dans la Marne. Un second projet de recherche d'agrodiesel de seconde génération pourrait également s'installer à Bure dans la Meuse. L'objectif est de convertir de la plaquette forestière en carburant en réalisant une gazéification du bois. Le projet transformerait 75 000 tonnes de bois sec pour le transformer en 10 000 tonnes de carburant. Bon d'accord le rendement n'est pas terrible, a-t-on la ressource ? on n'en sait rien et puis rappelons tout de même que « la meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas » ...

Néanmoins ça semble tout de même une info digne d'intérêt pour la filière bois à l'heure où des usines de panneaux et des papeteries ferment en France. A l'heure où même le Sénat pointe la mauvaise connaissance du marché bois par l'ONF ...

Réponse de la DT à la proposition de Brèves sur le sujet : « est-ce que ça concerne l'ONF ? »

(ndlr : L'ONF est partie prenante du programme national de recherche sur les bioénergies avec total, l'ADEME, EDF, etc). Deux conséquences sont déjà visibles : L'utilisation de terres agricoles pour les cultures énergétiques (Miscanthus, colza ou TCR, soit 340 000 ha) et la création d'arbres OGM pauvres en lignine et riches en cellulose.

Le bois n'est pas une énergie propre !

La forêt joue un rôle de pompe à carbone, mais si on brûle du bois on émet du CO2 et on perd de fait une partie du bénéfice de cette pompe.

C'est une évidence que certains défenseurs du bois énergie n'aiment pas bien entendre ...

Il faut être clair : Oui au bois énergie renouvelable qui permet de se substituer à des énergies fossiles non renouvelables (problème de gestion d'une ressource épuisables), mais évitons l'argument "le bois une énergie propre" (problème de réchauffement du climat + particules de fumées polluantes). Plus nous utiliserons le bois comme matériau de construction isolant (panneaux, bois massif, laine de bois, etc.) moins nous aurons besoin d'en brûler pour nous chauffer : ceci permet simultanément de séquestrer plus de CO2 et d'en rejeter moins, donc doublement bénéfique !

OUI à des chaufferies à taille humaine qui s'approvisionnent localement, qui créent des emplois locaux et qui restent maîtrisées par les collectivités locales

NON à des projets industriels qui créent peu d'emplois / stère, qui nécessitent de transporter le bois sur de longues distances et qui nécessitent des investissements lourds, donc la mainmise de gros investisseurs privés (genre VEOLIA, SUEZ et compagnie ...).

Donc sur le bois énergie, n'y allons pas "tout feu tout flamme".

Conservons à l'esprit que l'énergie la plus propre reste celle qu'on ne consomme pas. Pour des informations complètes, n'oubliez pas la plaquette du SNUPFEN sur le bois énergie à demander à votre secrétaire régional.



Droit de chasser : Vous avez dit Adjugé ?

La première tranche des adjudications du droit de chasse pour la région BCA qui s'est déroulée le 11 mars dernier à CLAMECY, est loin d'avoir comblé tant les espérances des chasseurs que celles de l'O.N.F.

L'Agence Bourgogne-Est, qui ouvrait le ban le matin, en présentant 22 lots (Côte d'Or et Saône et Loire) devant une assistance fébrile et impatiente, n'a pas eu le loisir de pavoiser. Seule la moitié des lots fut attribuée avec une recette de 25€/l'Ha si l'on s'en tient uniquement à la chasse à tir au grand gibier (9 lots tirés retirés sur 17). Pourtant notre Amirauté (DTCB Paris) avait mis tous les atouts de son côté en passant à la loupe les moindres détails sans laisser beaucoup de marge de manœuvre aux capitaineries locales et en mettant sur le pont pas moins de 10 membres d'équipage

pour diriger le navire le jour J. La présence impromptue d'un membre du haut commandement laissait augurer d'une certaine réactivité pour tenir compte de la météo défavorable : réduction de la voilure voire un changement de cap l'après midi ? Il n'en fut rien.

L'Agence Bourgogne-Ouest prit donc l'eau de la même manière devant un parterre non moins étoffé mais "médusé". (18 lots attribués sur 34 présentés dont 14 lots à tirs grand gibier sur 24, pour une recette de 22,6€/l'Ha si l'on s'en tient toujours à la chasse à tir grand gibier uniquement).



Les lots "Bécasse" s'en sortent mieux mais mettent le cours du "Zozio" à 117 € et le fusil à 881€.

Nous ne nous étendrons pas sur les « subtilités » de navigation décidées du haut du carré des officiers. Elles sont si ...subtiles qu'elles laissent forestiers et chasseurs disons perplexes : Nième re-fonte des lots, doublement du nombre de fusils pour certains lots ...

Sans parler de naufrage, au final ce fut une séance bien terne dépourvue de dynamisme, sans doute liée au mode d'adjudication choisi (soumissions sous plis cachetés pour éviter les surenchères). On eût aimé qu'il y eût des enchères tout court ! L'enseignement est que la crise est bien là mais que pour l'amirauté, le concept de « gestion de crise » relève plus de l'affichage que d'une réelle recherche d'efficacité.

Gageons que les négociations seront âpres pour remettre le bateau à flots. Mais l'absence de visibilité du Sémaphore Parisien n'engendre pas un véritable optimisme pour les futures locations amiables.

L'ONF et les abeilles



Le monde vit l'effondrement des colonies d'abeilles sauvages. Plusieurs catégories de forestiers s'inquiètent et s'emparent du sujet :

1) Les collègues apiculteurs bien sur qui nous régaleront de leur travail et de celui de leurs bêtes. Merci à eux.

2) Les défenseurs de la biodiversité. Parmi ceux là un collègue bourguignon qui réclame un geste fort de l'ONF pour améliorer dans nos forêts la capacité d'accueil des abeilles sauvages. Pour ce faire il propose une note précisant la hiérarchie dans la valeur d'accueil des arbres à cavités ou morts. En effet les nids d'abeilles, guêpes ou frelons sont installés uniquement dans des cavités de + de 10 cm de diamètre.

Donc préserver systématiquement ces arbres à grosses cavités lors des martelages serait une pratique des plus vertueuse pour aider à la préservation d'une espèce indispensable à la pollinisation de tant d'espèces végétales. Sa FPS sur le sujet a été vertement accueillie, jugée superflue voire administrativement tracassière !

C'est avec plaisir que le canard des chênaies fait donc cette info tous personnels.

3) Les pros de la veille commerciale : les abeilles vont mal, on en parle, il y a sûrement de quoi se faire du fric. Voici donc un nouveau produit made in ONF : l'hôtel à abeilles à 6 000 € HT non livré non posé.

Choisis ton camp camarade !

Le SNUPFEN en BOURGOGNE

Secrétaire Régional	Philippe CANAL 03 86 29 43 96	30 rue Saint Pierre	58210 VARZY philippe.canal@onf.fr
Trésorier Régional	Patrick LE DROGO 03 86 62 14 42	8 rue Marcelin Berthelot	89300 JOIGNY patrick.le-drogo@orange.fr
Agence SUD BOURGOGNE	Patrice MARTIN 03 85 76 78 32	Impasse des muriers	71480 CUISEAU patrice.martin@onf.fr
Agence HAUTE CÔTE D'OR	Jean Pierre MOIRET 03 80 93 25 08		21400 CHEMIN D'AISEY jean-pierre.moiret@onf.fr
NIEVRE	Cyril GILET 03 86 70 20 74	MF de la Bertherie	58400 RAVEAU cyril.gilet@onf.fr
YONNE	Arnaud KOWALCZYK 03 86 53 67 54	13 rue du canal	89290 LA COUR BARREE arnaud.kowalczyk@onf.fr

SUR LE FRONT DU BOIS FACONNE



ISO 14001 :

Morvan 58 : Démarrage d'une régie de gros bois résineux en domaniale du Mont Levrain. Les ouvriers, le chef de triage, le conducteur travaux et le responsable technique d'exploitation. La domaniale est loin de tout ou l'inverse. Bilan : pour la première journée, rien que pour les fonctionnaires 200 km de routes de montagne où, avant, un seul chef de triage (sur place) suffisait. Aux esprits chagrins qui refusent d'évoluer et pour qui c'était toujours mieux avant : avant, on n'était pas certifié ISO 14001, maintenant on s'intéresse à notre impact sur l'environnement et ça c'est un gros progrès !!!

Valoriser nos bois :

On va vendre les gros hêtres d'Arcy. Ils sont de belle qualité. Vu le marché c'est malheureux de les vendre maintenant mais bon il est grand temps. Bon : sur pied on va quand même en tirer 40 €/m³. Non on doit les faire en régie. Dommage en régie on en tirera pas plus de 25 €/m³ net d'exploitation. Qui fait le chantier ? Les ouvriers, pour assurer le plein emploi. Ouais alors s'il nous reste 17 €/m³ ce sera le bout du monde. Au final ce bout du monde là était encore trop loin...



Super contrat :

Pour vos coupes de pins noirs, on négocie un contrat d'appro avec Gaillard Rondino. Ah ? Oui 13 €/m³ bois d'œuvre pour des coupes diamètre 20 à 40 cm. T'es sûr ? parce que qu'à la vente de juin où il y avait pas mal de lots, le prix moyen pour des coupes diamètre 15 à 30 cm c'était 21 €/m³...Remarques s'il remonte un peu le prix, ça permettrait de réduire les invendus et de faire la sylviculture partout. Oui mais ...non : en fait il choisirait les coupes qu'il fait.

Arcandiers :

Fin 2009 l'agence Nièvre/Yonne a demandé aux chefs de triage de proposer aux entreprises qui font du bois façonné en domaniale, de démarrer des chantiers en acceptant de n'être payés que 3 mois plus tard !!! En contre partie l'ONF s'engageait bien sur à donner du boulot en priorité en 2010 à ceux qui acceptent de bosser dans ces conditions. Reconnaissance ? Non chantage pur et simple : ou tu acceptes ou on ne te fait plus bosser...

INSTRVCTION
POVR
LES VENTES
DES BOIS
DV ROY



Neige au soleil :

Pour ne pas trop solliciter la trésorerie de la filiale ONF bois buches, le service bois a demandé aux agents de suspendre provisoirement les réceptions de ballots en 1m. On aurait pu réceptionner et attendre pour facturer. Mais non : les camions continuant de rouler, quelques piles non réceptionnées sont ainsi passées à l'as...



Mac Do :

Cubeur classeur et RTE du mois : l'agence bois distribue bons et mauvais points. Quand on sait qu'elle n'est même pas fichue de procurer aux cubeurs classeurs les plaquettes qu'ils commandent ...Ces collègues là font le plus souvent du bon boulot malgré les incessants ordres, contre ordres, hésitations et inepties du service bois. Ce n'est plus des bons points qu'il faut leur donner, c'est une médaille.

**Ardennes : on a
perdu près de
80 000 €**

L'agence bois DT a négocié un contrat d'approvisionnement de 7500 m³ de gros épicéas domaniaux. Le terrain a tiré plusieurs fois la sonnette d'alarme : les acheteurs n'ont plus de stock ni en scierie ni sur pied, le prix du contrat est trop bas, les prix sur pied vont remonter et puis les gros

bois il faut les mettre en concurrence. Pour les décideurs de la DT, l'avis du terrain c'est quantité négligeable donc on signe le contrat. On exploite et on livre 4500 m³. A la vente sur pied, les prix remontent fortement comme annoncé par le terrain. L'heure des comptes sonne : perte de 17 €/m³ entre vente bord de route net exploitation et vente sur pied soit près de 80 000 €. Lors de sa venue au CODIR Ardenne, la DT interpellée sur le sujet reconnaît la perte et déclare : « j'assume ces pertes, il faut bien prendre de l'expérience ». Ecouter le terrain, les forestiers du réel, c'est prendre l'expérience là où elle est. Et souvent ça pourrait suffire.

Gland d'honneur : cuber du bois de chauffage billon par billon



Vous avez bien lu. Le produit : billon 5 m feuillu chauffage très majoritairement chêne issu de jeunes futaies régulières. Diamètre à 1,30 m 20 à 35 cm. Le bûcheron numérote tous les billons et relève tous les diamètres médians. Le soir à la veillée, le chef de triage saisit sous excel 2 à 3 000 billons. L'acheteur

détenteur du contrat d'approvisionnement vérifie sur pile bord de route quelques billons et basta !

Le chef de triage a proposé une autre méthode de cubage. L'acheteur serait d'accord. En haut lieu on réfléchit...

Nous sans réfléchir et sans hésitation, nous attribuons le gland d'honneur du canard des chênaies.



QUESTIONS/REPNSES : LES DEGATS

D'EXPLOITATION



Suite à une réclamation d'une commune sur la qualité d'un chantier d'exploitation le pilote BOI rappelle la marche à suivre pour éviter

que ce genre de problème ne se reproduise.

Dès la constatation des dégâts par l'Agent Responsable de Coupe, le chantier doit être suspendu, avec rédaction d'un courrier (trace écrite) à l'acheteur (copie au service Bois) spécifiant les dérives de l'exploitation en cours et la nécessité d'en améliorer la qualité.

La période de suspension doit être mentionnée sur le suivi de coupe, afin de rajouter l'équivalent de cette période au délai initial.

Question pertinente : et pour les chantiers en régie/bois façonnés quelle marche à suivre en cas de dégâts ?

Réponse claire : c'est la même règle qui s'applique :

- si l'agent est à la fois ARC et RTE, il faut qu'il s'arrête lui même ...
- si ce sont 2 personnes différentes, celui qui est ARC doit considérer le RTE comme un commis de coupe "comme les autres" ...

Questions subversives : et si le service bois venait à s'opposer à l'arrêt du chantier ? et si le commis ou le RTE n'arrête pas le chantier ? et si il y a « dommage causé à la forêt » ?

Réponses managériales : vu les questions que tu poses, tu n'adhères visiblement pas à la politique de l'Etablissement voire tu aurais bien des accointances avec les syndicats félons.

BREVES

Cour des comptes :

Au décès de Philippe Seguin, 1^{er} président de la cour des comptes, tout ce que la droite compte de personnalités, chef de l'Etat compris, a salué les qualités et la stature de « l'homme d'Etat ». Le 16 décembre 2009, « l'homme d'Etat » justement présentait à la presse les conclusions du dernier rapport de la cour « *Les effectifs de l'Etat 1980-2008, un état des lieux* », fruit des 2 ans et demi de travail des magistrats des 7 chambres.

Voici ce qu'il déclara aux médias réunis : la politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite « *est dictée par des considérations budgétaires de court terme* ». L'Etat englué dans ses déficits est « *incapable d'analyser les besoins et de programmer ses effectifs en conséquence* ».

Gouverner c'est prévoir et prévoir c'est quoi alors ? La RGPP ? Visiblement pas si l'on en croit l'homme d'Etat.

Langue française :

Bien faite notre langue. Un exemple : dans autoritarisme se cache un 2^{ème} mot. Lequel ?

Tout de suite, la solution : autisme. A l'ONF on le savait que ces 2 mots allaient ensemble.

Pachydermes :

Les mauvaises langues s'en sont données à cœur joie : « avec H.Gaymard à la présidence du conseil d'administration, sur qu'à l'Office on va faire de gros efforts pour les logements de fonction... »

Ah ben bravo ! mais quel mauvais esprit !

Heureusement certains élèvent le débat : « L'année commence mal avec la nomination au conseil d'administration de l'ONF d'un très gros calibre 600 (pour 600 mètres carrés surface minimum pour son espace de vie).

Renseignement pris, le calibre 600 est une arme du début du siècle idéale pour la chasse à l'éléphant il dégage un maximum de puissance d'arrêt, même si le cerveau n'est pas atteint, ce qui laisse le temps de réfléchir avant de l'achever ... ».

Après le « dégraissage du mammoth », le « stoppage de l'éléphant » ?



Martelages

Nos martelages évoluent. Un peu d'histoire :

Sylviculture à Papa : quand tu hésites entre 3 arbres...n'en martèles aucun.

Sylviculture classique : quand tu hésites entre 3 arbres, gardes le plus beau, gardes celui qui peut attendre un tour vu qu'il « donne » encore, enlèves le dernier.

Sylviculture dynamique : quand tu hésites entre 3 arbres, gardes le plus beau et martèles celui qui le gêne le plus.

Sylviculture hyper dynamique : quand tu hésites entre 3 arbres, gardes le plus beau et martèles les 2 autres.

Sylviculture Gamblin : si tu hésites ...n'hésites plus, laisses choisir le marchand de bois et son bûcheron : ils savent mieux que toi !!!



Grenelle :

Le ministère de l'Ecologie a révélé le 29 janvier son « Plan de mobilisation pour les métiers de la croissance verte », qui s'inscrit dans le prolongement du Grenelle de l'Environnement. Pour les métiers de la forêt, de l'exploitation forestière et de la première transformation du bois, la croissance verte devrait induire la création de 23.620 emplois pérennes à l'horizon 2020 :

800 emplois liés à la création des nouveaux parcs dans les cinq ans.

4.000 emplois attachés aux activités de gestion de la biodiversité ordinaire en relation avec la mise en oeuvre des trames verte et bleue dans les dix ans.

Madame notre ministre de tutelle, la création de 23 620 emplois pour la forêt c'est en tenant compte des 100 emplois de fonctionnaires supprimés à l'ONF chaque année ?

La femme est un homme comme les autres.

Parmi les arguments mis en avant par Eric Woerth ministre du travail pour justifier l'arrêt du dispositif permettant aux femmes fonctionnaires ayant élevé 3 enfants de faire valoir leurs droits à la retraite au bout de 15 ans de service, on peut lire : « *la Commission européenne considère que ce dispositif est discriminant à l'égard des hommes.* »

Heureusement donc que l'Europe nous défend nous, les hommes.

Domage que pour ce qui est de la discrimination à l'égard des femmes au travail, L'Europe et l'Etat français soient moins véloce. Faut vraiment que l'époque soit décomplexée pour oser dire des conneries pareilles.

Espoir

« Fer contre fer, le doux use le dur ».

Sans commentaire

C'est une petite domaniale morvandelle de 95 hectares. Le plan de chasse : 2 chevreuils. Nombre de fusils autorisés par l'ONF sur le lot : 40.



Libre propos

« PricewaterhouseCoopers et de Deloitte, deux géants multinationaux de l'audit et de la comptabilité. Omniprésents sur l'île - de Jersey, un paradis fiscal proche de l'Angleterre - grâce à leur haut degré d'expertise en matière d'évasion fiscale, l'un et l'autre ont aussi pour client l'Etat français, qui leur a confié les principaux marchés d'audit de la révision générale des politiques publiques (RGPP). Leur mission ? « Evaluer dans chaque ministère la nature et le nombre de postes à supprimer. »

A mon avis, je pense que les prestations de ces « coupeurs de tête » préparent le terrain pour que des multinationales telles que Veolia puissent mettre la main sur le service public forestier, avec l'assurance d'en tirer le maximum de profits. Des siècles d'investissements publics depuis Colbert pour qu'une entreprise privée puisse gaver au mois quelques temps ses actionnaires toujours plus gourmands.

En matière de regard sur l'histoire, petite application à mon propre triage :

Jusqu'en 1914 le poste a plafonné autour des 500 hectares. Pendant l'entre-deux guerres il a doublé en surface, chose assez compréhensible. Puis c'est l'escalade au sortir des années 80.

Au final depuis 1980 le poste est passé de 5 à 14 forêts, de 1000 à 2000 ha...

DIRE LES CHOSES

Dans notre pays chaque hiver, de nombreux sans domicile fixe meurent d'hypothermie.

NON : chaque année, en France l'un des pays les plus riches du monde, des êtres humains meurent de misère.

Management : le courage nouveau est arrivé

Cible, unités, perte, objectif, percée, opérationnel, effectif ... La compétition économique est acharnée. Le vocabulaire de guerre règne sur l'entreprise. Une guerre entre pays ? entre entreprises ? pas sur : plutôt une guerre entre ceux qui vivent mal du fruit de leur travail et ceux qui vivent très bien du travail des autres.

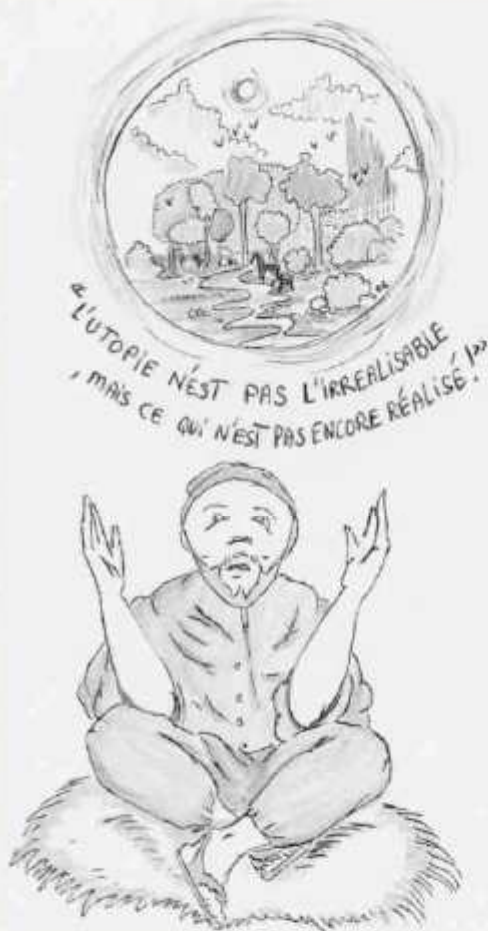
Rien d'étonnant donc à ce que le haut commandement, pardon le haut management, utilise ce vocabulaire guerrier. Pas de guerre sans courage alors à nouvelle guerre, nouveau courage. **Pour gagner, le manager doit avoir le courage de faire tout ce qui est nécessaire.** Les managers en chef du gouvernement ne disent ils pas eux-mêmes qu'ils ont le « courage » de réformer les retraites même si pour cela il faut casser des gens ou les faire crever au boulot. En plus soft, quoi que, mais avec la même philosophie les managers d'entreprise sont appelés à tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs, pour gagner. **Tout, y compris faire souffrir l'autre.** Pression voire harcèlement, déstabilisation, placardisation pour l'exemple, atteintes à la vie privée: c'est le type de courage que la direction attend dorénavant d'eux.

Certains managers de l'ONF, qui ont bénéficié des mêmes formations à ce management de guerre que leurs collègues du privé, ont visiblement troqué leur humanité contre ce type de « courage ».

Au SNUPFEN, on préfère le parler vrai. Ce nouveau « courage » n'est que du cynisme. Ce cynisme cherche à légitimer déshumanisation et donc souffrance au travail. Nous récusons la gestion par objectifs car non, il n'y a pas que le résultat qui compte. Quand on en-

cadre une équipe, la manière d'atteindre le résultat prime : l'humanité est de rigueur.

« **Tout faire pour gagner** » mais pour gagner quoi ? un résultat aussitôt atteint aussitôt oublié ? Les représentants des personnels engagent ces managers égarés à gagner les seules choses qui ont du sens. Gagner la confiance de leur équipe, gagner une ambiance de travail sereine et conviviale, gagner la motivation et le respect.



BULLETIN D'ADHESION

NOM

Prénom

Adresse postale complète (n° et rue, s'ils existent)

Tél

Mel

Date de naissance

Grade

Travail à temps partiel : pourcentage à préciser

Ce bulletin est à renvoyer accompagné de la cotisation à :

Pascale ROBERT 42 Rue des Flûttes Agasses 25000 BESANCON • Tél : 03 81 82 19 81

Vous pouvez également régler votre cotisation de manière fractionnée avec le prélèvement automatique

Téléphoner au Trésorier Régional qui vous enverra l'imprimé nécessaire.

ATTENTION : L'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de P.A.C.

SUR LE FRONT DES TRAVAUX



Réduction des charges externes :

Pour tenter, peut être, de régler les « problèmes relationnels récurrents » entre l'agence travaux et une UT de l'Yonne, un cabinet externe a été chargé de réaliser un audit des différents intervenants contre espèces sonnantes et trébuchantes.

Nous sommes doublement rassurés :

- non seulement il ne s'agit pas de dysfonctionnements techniques mais juste des problèmes de personnes. On le savait déjà vu qu'ailleurs, comme chacun le sait, tout va bien mais maintenant c'est officiel

- non l'ONF ne va pas si mal puisqu'on se paye un prestataire externe pour un boulot qu'un directeur ou un groupe de travail ONF auraient pu faire.

Quoi qu'il en soit : les personnels concernés attendent toujours la restitution promise des conclusions de l'audit ...

Et moi je dis quoi ?

Le maire à son garde : « ça fait plusieurs jours que je vois vos ouvriers arriver sur notre parcelle... je ne sais plus le numéro, à 9H00 et repartir à midi. Ça ne va pas nous coûter plus cher ? »

Poignée de mains

La parcelle devait être dégagée sur toute sa surface en mai juin. La fiche de chantier était claire et le devis en

conséquence. Au final, seules les broses de semis ont été dégagées soit à peine un tiers de la surface, le reste rien. Au départ je ne me suis pas affolé : ça ne pouvait que se régler. Le conducteur travaux et le chef prévenus, les semaines passent : rien. Je monte le ton, parle de FPS, de refus de réceptionner. On me calme, on va régler le problème, août passe : rien. En octobre : on parle en équipe du problème mais déjà la repousse rend les choses moins flagrantes visuellement. On me rassure les ouvriers vont revenir finir. Décembre pointe : rien et on me demande de réceptionner. Je refuse : aller voir le maire ? j'ai déjà tellement de mal à faire passer les devis et puis c'est déjà bien tard. On me redemande de réceptionner : écoeuré, usé, je réceptionne. On ne m'y reprendra plus.

Je revois le maire et comme à chaque fois : « alors tout va bien dans ma forêt ? ». Je réponds oui. Le maire, il a comme moi une grosse poignée de mains mais ce jour là j'ai pas fait le poids.

Forêts domaniales gérées durablement ?



CODIR 58/89 du 15 mars 2010 : Enveloppe travaux domaniaux 1,1 M€ comme en 2009 pour une programmation de 2,6 M€. Certains RUT déclarent ne plus pouvoir réaliser les travaux de régénération et

donc assurer la gestion durable. Le DA, qui sait mieux qu'eux, répond : « même si nous connaissons une période délicate liée à la baisse des cours du chêne, l'enveloppe consacrée aux travaux sylvicoles permet l'entretien des régénérations et qu'il n'y a pas de parcelle condamnée par manque d'entretien ».

Nous notons que « ne pas perdre une régé » a remplacé le « sortir de belles régés » comme minimum syndical de la direction. Belle ambition pour la forêt domaniale !

« Période délicate liée à la baisse des cours » : comment un DA peut-il dire des choses pareilles ?

1 En 2010 la DG a **choisi** de consacrer 15 M€ à l'achat d'engins d'exploitation et à des participations financières. Avec 15 M€ on fait un peu de boulot en forêt. Nul besoin d'évoquer les sommes mises et en partie perdues par l'ONF sur des régies « hasardeuses » contre l'avis du terrain.

2 En 2002 le DG est venu dans la Nièvre. Nous lui avons montré, chiffres à l'appui, que pour les 10 plus grosses domaniales de la Nièvre les crédits travaux attribués pour la période 1998-2002 ne représentaient que 63% de la prévision aménagement. Il sera édifiant de calculer la même statistique pour le septennat du POD.

Alors non Monsieur le directeur la crise n'a rien à voir là dedans.

C'est la politique de la DG qui est en cause.

Alors oui depuis le temps qu'on repousse ou qu'on annule des travaux, de plus en plus ces dernières années nous disons : « **QUELLE FORET POUR NOS ENFANTS ?** »



Mont Beuvray :

gérer c'est prévoir et prévoir c'est quoi alors ?

Massif emblématique du Morvan, le Mont Beuvray abrite l'oppidum de Bibracte ancienne capitale des Eduens où Vercingétorix fut nommé chef des gaules et où César passa l'hiver suivant Alésia à rédiger ses « commentaires sur la guerre des Gaules ». Le site est très fréquenté : site archéologique et musée de la civilisation celtique. Les 750 ha du massif forestier sont gérés par l'ONF pour le compte de la SAEM Mont Beuvray. La convention de gestion entre ONF et SAEM s'élèverait à 170 000 € annuels. Il s'agit d'une gestion multi fonctionnelle très exigeante réclamant une présence quasi journalière. Pour l'ONF il s'agit donc d'une forêt à « forts enjeux » comme ils disent, indéniablement d'une vitrine potentielle pour la qualité de notre gestion.

Pour l'ONF oui, pour la direction et certains cadres visiblement beaucoup moins.

Dés 2007 le SNUPFEN est intervenu par écrit pour sensibiliser la direction à la nécessité de préparer le départ en retraite sous 2 ans du forestier « historique » de ce massif stratégique et pour faire des propositions. Peine perdue, au départ du collègue c'est l'intérim. Intérim compliqué s'il en est vu les exigences du poste, l'éloignement des collègues susceptibles de l'assurer et

surtout le déficit de 3 postes (en ETP) subi par l'UT concernée et révélé par l'étude charges de travail. Intérim périlleux vu qu'il intervient au moment où se renégocie la convention pluri annuelle de gestion SAEM/ONF...

Pour cette forêt non soumise au Régime Forestier (trop long à expliquer), la direction choisit l'intérim « spécialisé » : l'interlocuteur de la SAEM sera le RUT basé à + de 60 km par les routes de montagne, un conducteur travaux déjà débordé pour les travaux et un responsable d'exploitation basé à près de 50 km pour les coupes. « Ça roule » au propre comme au figuré...pas bien et ça dure.

La SAEM grogne. Un exemple parmi d'autres, son responsable peu satisfait de la réactivité ONF quant à leur adhésion FSC s'adresse par mail au DA en ces termes : « Le rapport de pré-audit vient de nous parvenir et nous avons deux mois pour corriger nos procédures avant l'audit qui aura lieu, en principe, en avril prochain.

PS : Je découvre, ce matin, une machine à abattre sur le site. Je n'ai pas de fiche travaux, vraisemblablement le chantier n'est pas signalé. Deux éléments qui nous feraient perdre le label. »

La grogne parvient aux oreilles d'un cadre de l'agence Bourgogne Est voisine. A l'occasion d'une réunion de travail, il s'adresse au responsable de la SAEM : « si l'agence Bourgogne Ouest ne peut vous mettre un agent à disposition, nous ...on peut ». A ce cadre, précurseur en matière de concurrence entre services, le SNUPFEN adresse un conseil technique : « Mont Beuvray : débardage à cheval oui, méthode cavalière non ».

Malgré l'incurie de la direction, la convention de gestion a été renouvelée quand nombreux s'inquiétaient de perdre purement et simplement la gestion : la SAEM relève du Ministère de la Culture ça aide.

Un jeune chef de triage arrive en octobre 2010.

Bienvenue en Gaule et bon courage.



De l'inconfort d'être jeune dans un système injuste.

Fin 2009, la législation en matière de prise en charge des stagiaires a changé. La loi n°2009-1437 du 24/11/2009 indique que pour les stages de 2 mois (en continu ou pas) « offerts » à des étudiants (hors collèges/lycée) une rémunération de 400 € doit être versée par l'employeur.

La somme est scandaleusement basse : même si certains stagiaires ont pu faire preuve de dilettantisme, dans la grande majorité des cas il y a une production effective. Rédactions d'aménagements, études, inventaires, cartographie SIG, renfort poste vacant ... Alors bien sûr il faut passer du temps à les encadrer : le service public c'est ça aussi. Alors bien sûr pour ces stagiaires c'est souvent une 1^{ère} expérience « enrichissante ». Mais bon il faut bien contribuer à former la relève dont on aura besoin. Donc l'ONF, comme d'autres, a su et sait toujours profiter du travail de ces jeunes.

Tout travail méritant salaire (on dira indemnité dans ce cas), cette loi apparaît malgré tout comme un progrès par rapport à la situation précédente. **Mais pour l'ONF 400 € pour un boulot de 2 mois c'est encore trop.** Ainsi en BCA, les maîtres de stage potentiels sont invités à chercher des biais pour ne pas payer et entre autres à « *contacter l'Etablissement pour revoir à la baisse la durée du stage* ».

En BCA on peut parler désormais de tradition « jeunes ». Autre exemple : des jeunes en Contrats Durée Déterminée en poste 6 mois sur des triages logés en NAS ont du verser des loyers mensuels de 120 à 200 €/mois pour résider dans la maison forestière du poste qu'ils occupaient (convention d'occupation à titre précaire)!!! Le

SNUPFEN est intervenu auprès de la direction et la pratique a cessé.

Mme la DT déplore que les personnels n'aient pas vraiment une culture d'entreprise ONF. Effectivement nous défendons une culture de service public et même si nous étions une entreprise, ce type de « culture jeunes » elle nous fout la gerbe.



«Les distinctions d'âge et de sexe n'ont plus d'importance sociale pour la classe ouvrière. Il n'y a plus que des instruments de travail, dont le prix varie suivant l'âge et le sexe».

(Karl Marx : Bourgeois et prolétaires).

COTISATIONS Rappel :

- ☒ le montant de la cotisation due par un stagiaire (lors d'une première prise de poste à l'ONF), est équivalente à **50 % du montant** de la cotisation de son grade
- ☒ pour les adhérents relevant du droit privé, la cotisation est égale à **0,75 % du salaire net**
- ☒ la cotisation des adhérents à temps partiel est égale à la cotisation du grade x % du temps travaillé
- ☒ les adhérents retraités payent **50 % de la cotisation de leur dernier grade**
- ☒ les cotisations syndicales sont déductibles des impôts sur le revenu à hauteur de **66 % du montant total**
- ☒ pour les adhérents non imposables seuls les **34 % non déductibles représenteront le montant de leur cotisation**, après réception par la trésorerie régionale ou générale de **la copie de l'avis de non-imposition** de l'année 2009 pour les cotisations de 2011).